QUESTION UIT-R 266/5

Introduction des communications vocales numériques dans les fréquences en ondes métriques utilisées pour les services maritimes

(2025)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* que le spectre des fréquences radioélectriques est une ressource limitée;

*b)* qu'en raison de la croissance constante de la demande de spectre, il faut identifier des critères selon lesquels les communications vocales numériques peuvent être prises en charge et, partant, mener les études de partages pertinentes;

*c)* qu'afin de mener ces études, il est nécessaire de connaître les critères de protection applicables aux systèmes existants et en projet, mais qu'en ce qui concerne le passage au numérique des systèmes maritimes, aucune Recommandation ou étude pertinente ne porte sur la mise en œuvre ou des critères de protection;

*d)* que de premières études ont été lancées sur la question du possible passage au numérique dans des parties de la bande de fréquences en ondes métriques utilisée par les services maritimes;

*e)* que les systèmes maritimes remplissent souvent des fonctions de sécurité de la vie humaine;

*f)* que certaines fréquences des bandes de l'Appendice **18** du RR utilisées par le service mobile maritime (SMM) sont attribuées aux services fixe et mobile à titre primaire avec égalité des droits;

*g)* qu'il est nécessaire de protéger les services existants ou en projet dans la bande de fréquences ou dans les bandes de fréquences adjacentes, sans imposer de contrainte réglementaire ou technique supplémentaire aux services existants exploités à titre primaire avec égalité des droits, lors de l'examen des modifications qui pourraient être apportées à la disposition des voies pour le SMM,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

1 Quelles sont les caractéristiques techniques et opérationnelles et les possibilités concernant l'augmentation du nombre de voies utilisées pour les communications vocales maritimes en ondes métriques sur la base de la mise en œuvre des technologies numériques?

2 Quelles sont les solutions les mieux adaptées pour employer plus efficacement les fréquences actuellement utilisées pour les communications vocales maritimes en ondes métriques au moyen des technologies numériques?

3 Quels sont les critères techniques et opérationnels permettant de passer au numérique sans interruption ou de garantir la coexistence avec les communications vocales analogiques dans les voies en ondes métriques existantes à proximité des voies utilisées pour les communications numériques?

décide en outre

1 que les résultats des études susmentionnées devraient être inclus dans une Recommandation et/ou dans un Rapport;

2 que les études susmentionnées devraient être achevées d'ici à 2027.

Catégorie: S2